

LA PETITE GAZETTE



ARMISTICE 14/18



NOVEMBRE 2011

SOMMAIRE

C ommunauté de Communes du Pays Issigeacois	p.1
M unicipalités du Canton: Informations diverses	p.3
↳ Issigeac	p.3/6
↳ Montaut	p.6
↳ Monsaguel	p.6
↳ Saint-Perdoux	p.7
↳ Boisse	p.7
↳ Conne-de-Labarde	p.7
↳ Monmarvès	p.7
↳ Plaisance	p.8
↳ Saint-Léon d'Issigeac	p.8
↳ Saint-Aubin-de-Lanquais	p.9/10
↳ Bouniagues	p.11
↳ Saint-Cernin-de-Labarde	p.12
M unicipalités du canton: informations communes	p.12
↳ Inscriptions sur les listes électorales	p.12
↳ Reconnaissance Etat de Catastrophe Naturelle	p.13
I nformations du canton	p.13
↳ Liste des assistantes maternelles agréées	p.13
↳ Agrafage de La Petite Gazette	p.13
↳ Permanence Daniel Garrigue	p.13
↳ Service de Garde des pharmacies Novembre/Décembre	p.14
↳ Paroisse St Martin des Vignes	p.14
↳ Dépôt des articles La Petite Gazette	p.14
↳ Service de Garde des Médecins	p.14
↳ Dechetterie d'Issigeac: Horaires d'HIVER	p.15
↳ Répertoire	p.15
A ssociations et-Manifestations du canton	p.16
↳ Issigeac – Amicale Laique	p.16/17
↳ Saint-Cernin-de-Labarde	p.17
↳ Issigeac – Le Roseau Issigeacois	p.17
↳ Monsaguel	p.18
↳ Conne-de-Labarde	p.18
↳ Saint-Aubin-de-Lanquais	p.18
↳ Issigeac – Association retraités Agricoles	p.18
↳ Issigeac – Union Athlétique Issigeacoise - Rugby	p.19
↳ St Léon d'Issigeac / Bardou	p.19
↳ Saint-Léon d'Issigeac/Bardou	p.19
↳ Issigeac – Association des Commerçants et Talents d'Issigeac en Fêtes	p.20
↳ Issigeac – Anciens Combattants	p.20
↳ Bouniagues	p.21
↳ Issigeac – Aînés Ruraux	p.22
Q uoi de neuf à l'Office du Tourisme	p.23



TAXE DE SEJOUR

Il est rappelé à chaque hébergeur (chambres d'hôtes et gîtes) que la taxe de séjour doit être prélevée pour le compte de la CCPI auprès de tous les touristes passant une nuit sur le territoire.

Cette ressource est destinée à conforter l'action en matière de tourisme. Les tarifs sont appliqués par personne et par nuitée de séjour en fonction du type et du classement de l'hébergement (étoiles).

TARIFICATION - RAPPEL

Les tarifs d'intervention du **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** ont été fixés par le Conseil Communautaire comme suit :

✓ **Lors de la création d'un dispositif d'assainissement non collectif :**

- Dans le cadre d'une construction neuve : 160.00 € (recouvrement assuré par la trésorerie)
 - Contrôle de conception et d'implantation du dispositif d'assainissement : 55.00 €
 - Contrôle de bonne exécution des travaux avant remblaiement : 105.00 €
- Dans le cadre d'une réhabilitation seule du dispositif d'assainissement (après un diagnostic) : 160.00 € (recouvrement assuré par la trésorerie)
 - Contrôle de conception et d'implantation du dispositif d'assainissement : 55.00 €
 - Contrôle de bonne exécution des travaux avant remblaiement : 105.00 €

✓ **Lors d'une demande de Certificat d'Urbanisme :**

- Avis sur le dispositif d'assainissement non collectif : 55.00 € (recouvrement assuré par la trésorerie)
- Contrôle de conception et d'implantation du dispositif d'assainissement suite à un avis CU : pas de facturation.

✓ **Pour les dispositifs d'assainissement non collectif existants :**

- Inventaire, diagnostic, contrôle de l'entretien et du bon fonctionnement des installations existantes : 60.00 € (recouvrement assuré par le service de distribution d'eau)
 - 15 € par an sur la facture d'eau de fin d'année pendant 4 ans.
- Diagnostics de vente : 60.00 € (recouvrement assuré par le service de distribution d'eau)
 - Présence d'un compteur d'eau : 15.00 € par an sur la facture d'eau de fin d'année du propriétaire au moment de la vente.
 - Pas de compteur d'eau : 60.00 € par le vendeur au moment de la vente (recouvrement assuré par la trésorerie).

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Préservons l'eau et notre environnement



La loi du 30 décembre 2006, impose aux communes de prendre en charge le contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif (ANC).

A ce titre, la Communauté de Communes du Pays Issigeacois a mis en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et a confié à Saur :

- ▮ la vérification de la conception et de la réalisation des nouvelles installations,
- ▮ Le diagnostic des installations existantes.

Chaque administré sera informé par courrier de la date de contrôle de son installation par un technicien de Saur.

Des réunions d'information seront également organisées secteur par secteur. Pour la commune de St Léon :

Réunion d'information
destinée à l'ensemble des Usagers

Le 16 novembre à 18h30

A la mairie

De St Léon d'Issigeac



ISSIGEAC : LE MOT DU MAIRE – CONSEILLER GÉNÉRAL

Chers concitoyens,

Je tiens d'abord à remercier toutes les personnes qui m'ont transmis leur sympathie et leur soutien au moment de mes soucis de santé du mois dernier. Je tiens à rassurer tout le monde ; depuis qu'il est « monté sur ressorts » mon cœur a retrouvé une seconde jeunesse et j'ai repris mes activités normalement. Cette alerte me met face à mes responsabilités en ce qui concerne mon hygiène de vie : alimentation équilibrée, pratiquer des activités physiques, éviter le surmenage et le stress... J'en parle car je pense que nous sommes tous concernés par ces facteurs de risques cardio-vasculaires ou autres. La santé est notre bien le plus précieux ; il faut la préserver tout au long de notre vie en menant une vie saine et équilibrée. Ma récente expérience personnelle m'incite à vous dire qu'il ne suffit pas d'en avoir conscience ou de le dire, il faut le faire...

La gestion du marché le dimanche matin est assurée par 2 personnes chargées de répartir les emplacements et de percevoir les paiements des exposants. Ces 2 employés interviennent ensemble durant la période estivale et séparément le reste de l'année (1 dimanche sur 2).

Actuellement, un poste est disponible. Toute personne intéressée (homme ou femme) par cet emploi partiel est invitée à prendre contact avec la Mairie.

A l'automne, les arbres se parent de leurs plus belles couleurs mais, dès que ce spectacle prend fin, la corvée du ramassage commence sur les pelouses et allées. Ramassage, broyage, brassage, compostage sont les quatre étapes pour faire d'un lit de feuilles mortes un terreau efficace et naturel.

Les employés communaux interviennent régulièrement pour nettoyer les rues et effectuer ce ramassage des feuilles sur plusieurs semaines. Je rappelle que chaque propriétaire doit balayer son trottoir.

Une nouvelle intervention des louvetiers est en cours afin de limiter la prolifération des pigeons qui sont revenus en nombre dans le village.

La municipalité apporte son soutien financier à l'organisation des animations proposées par le théâtre de la Gargouille : THEÂTRE-CIRQUE-CHANT qui auront lieu du mercredi 16 novembre au samedi 19 novembre sous un chapiteau chauffé, sur le parking de l'école.

Ces animations s'adressent prioritairement aux enfants de l'école mais les deux soirées de vendredi et samedi sont ouvertes à tout public. Christine Good, artiste bien connue en Bergeracois, nous emmènera dans son tour de chants le samedi soir.

Vous pouvez prendre connaissance des jours, horaires, programmes diversifiés de ces animations en page 16 de cette gazette. En venant nombreux participer à ces spectacles, vous récompenserez les artistes et les bénévoles de l'Amicale Laïque qui se démènent pour mener des actions culturelles en milieu rural. J'espère surtout que les conditions seront réunies pour passer de bons moments ensemble.

Au mois prochain
Jean-Claude CASTAGNER

ÉTAT-CIVIL

Naissance : Krys AUDEBERT est né le 18 octobre 2011 à Bergerac. Félicitations à ses heureux parents Thierry et Sandrine AUDEBERT domiciliés aux « Barras ».

Décès : *Ginette BONNAVAL veuve CHAUVEAU domiciliée à La Grangette est décédée le 13 octobre 2011 à BERGERAC à l'âge de 65 ans. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

INFORMATIONS MUNIICPALES

*CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE : La Municipalité d'Issigeac invite la population à assister à la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre. Un dépôt de gerbe aura lieu à 12h00 au Monument aux Morts et sera suivi d'un pot de l'amitié offert par la municipalité à la Salle du Conseil.

*LA COMMUNE VOUS REMERCIE : La Municipalité remercie vivement tous les généreux donateurs de livres neufs et en excellent état.

*RAPPEL, RAPPEL, RAPPEL : Malgré nos nombreuses observations nous remarquons que le village est toujours souillé par des excréments d'animaux (chiens et chats). Les nuisances visuelles et olfactives sont difficilement supportables. N'oubliez pas que les espaces publics et privés (herbe ou bitume) ne sont pas des toilettes pour animaux.

*RAPPEL, RAPPEL, RAPPEL, RAPPEL : Nous vous rappelons que vous devez déposer vos sacs d'ordures ménagères ou de tri sélectif LE JOUR du ramassage. Cela afin d'éviter l'éventration des sacs par les animaux. Par respect de l'environnement et du bien être de chacun merci de veiller à l'application de ces consignes.

*SAPINS DE NOËL : Comme l'an passé, la Municipalité ne distribuera pas de sapins aux commerçants. En revanche, les Places du village seront généreusement décorées de sapins et autres illuminations.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HORAIRES

- ☞ **Mardi** : de 14h à 18h.
- ☞ **Mercredi** : de 10h à 12h et de 14h à 18h
- ☞ **Jeudi**: de 14h00 à 18h00
- ☞ **Vendredi** : de 13h30 à 17h30

TARIFS

- ☞ adultes-----7.00 euros
- ☞ vacanciers-----4.00 euros
- ☞ enfants-----Gratuit
- ☞ demandeurs d'emploi et Rmistes---Gratuit

EXCEPTIONNELLEMENT Du 02 au 20 décembre 2011 : la bibliothèque accueillera une série d'albums pour enfants intitulés « Albums de Toujours - Albums d'Aujourd'hui ». Vous pourrez consulter ces livres sur place ou les emprunter durant cette période.

LOCATIONS

Nous rappelons, aux habitants d'Issigeac, qu'ils peuvent louer le mardi, le matériel communal :

- ☞ Camion + employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).
- ☞ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.
- ☞ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/ demi-journée.
- ☞ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.
- ☞ Tracteur et girobroyeur ☒ 25.00 euros/h
- ☞ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1^{ers} mardis de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€. S'adresser à la Mairie pour toutes demandes.

URBANISME

DP 11 S0025 : HOCHART M : Aménagement marquise

DP 11 S0026 : PAMPOUILLE MC : Pose portail

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments

ISSIGEAC (SUITE)

ET SI NOUS PARLIONS DE NOS DÉCHETS

Avec l'Energie et l'Eau, la gestion des Déchets fait partie des grands défis des prochaines décennies !!
A titre individuel nous pouvons agir afin de limiter notre production de déchets non recyclables, cette action passe par le TRI !!

- SAC JAUNE
- DECHETTERIE
- COMPOST

Pour se motiver, quelques chiffres :

L'enfouissement des 19 .500 Tonnes de SACS NOIRS (soit 56,4% des déchets) en 2010 a coûté 1.980.000 E au SMBGD, donc aux communes.

Le coût de l'enfouissement est de : 101,28 Euros la tonne, il était de 93 Euros en 2009

Le recyclage représente 18.600 Tonnes soit 44,6% des déchets

Les sacs jaunes représentent 3.500 Tonnes soit 18% des déchets. (46,45 Kg /habitants)

La collecte du verre représente 2.500 Tonnes soit 13%

Les déchetteries ont permis la valorisation de 13.000 Tonnes en 2010 soit 69%

Pour information ce taux était de 37% en 2005

SAC JAUNE

Boites métalliques, barquettes aluminium, canettes et bombes aérosols

Bouteilles et flacons en plastique (tout ce qui est flacon, bidon et bouteille même d'huile)

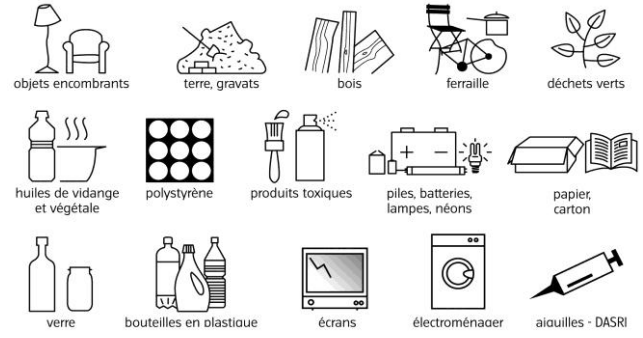
Journaux, magazines, prospectus, cartons et briques alimentaires

SACS JAUNES TRIÉS	2009 (tonnes)	2010 (tonnes)
Acier, Aluminium	152	163
Cartonnette, Tetrabrick	458	587
Bouteilles, flacons plastique	263	279
Journaux, magazines	2193	2323
Sacs jaunes recyclés	59	52
Refus de tri	-- 219	-- 201
TOTAL	3285	3553

Compétences spécifiques

• Déchèteries :

- Déchets acceptés :



Plus : les textiles (mis dans des sacs), imagerie médicale et bouchons en liège.

Pour la déchetterie d'Issigeac, il a été récupéré, en 2010 :

Déchets verts	132 Tonnes	- 3,9 %
Cartons	28 Tonnes	+ 2,6 %
Papier	25 Tonnes	- 6 %
Verre	23 Tonnes	- 14 %

ISSIGEAC (SUITE)

ET SI NOUS PARLIONS DE NOS DÉCHETS (LA SUITE)

COÛT DE TRAITEMENT

Sacs noirs	101,28 Euros la tonne
Sacs jaunes	26,40 Euros la tonne (dépense tri 794.982 E / recette vente 701.177 E)
Verre	0,28 Euros la tonne (dépense tri 60.235 E / recette vente 59.539 E)

COMPOST

Vous pouvez obtenir un composteur pour 15 € auprès du SMBGD via la Mairie. Si vous prenez la peine de mettre au compost : déchets de cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café et filtres en papier.....) déchets de jardin et déchets de maison (cendres de bois, mouchoir en papier....) vous serez surpris du volume obtenu !!

COLLECTE

A Issigeac, la collecte s'effectue les mardi et vendredi pour sacs jaunes et noirs. **VOUS DEVEZ SORTIR VOS SACS LE MATIN** des jours de collecte. Le mieux étant de se doter d'un conteneur en plastique adapté.

MONTAUT

ÉTAT-CIVIL

Nous avons le regret de vous informer du décès de Mme DENUÉ Marie-Louise domiciliée aux Bigots survenu dans sa 86ème année sur la commune MONSAGUEL. Toutes nos condoléances à sa famille.

RECENSEMENT POPULATION

Nous informons les habitants de la commune de MONTAUT qu'un recensement de la population aura lieu sur le territoire communal de janvier à février 2012

MONSAGUEL

INFORMATIONS MUNICIPALES

ELECTIONS :

Malgré les démissions, pour raisons personnelles, des conseillers Christian Mounika, Jean-Luc Nachtergaele et Dominique Saraudy, le conseil municipal a procédé à l'élection du premier adjoint sans recourir à des élections complémentaires, le conseil municipal n'ayant pas perdu plus du tiers de son effectif. Hervé Delage a été élu premier adjoint de Monsaguel, à l'unanimité dès le premier tour de scrutin, afin de succéder à Daniel Alonso. Le partage du pot de l'amitié qui suivit célébra l'évènement.

NOUVELLE SECRÉTAIRE :

Si vous avez fréquenté la Mairie depuis le mois de juillet, vous n'avez pas manqué de faire connaissance avec sa nouvelle secrétaire. Carine Kudela partage son activité professionnelle entre les communes de Saint-Cyprien, Faurilles et Monsaguel. Derrière un sourire accueillant, se dissimulent une compétence au travail et une disponibilité vite reconnue et appréciée de tous. Souhaitons-lui de se plaire longtemps à Monsaguel où l'ouvrage ne manque pas.

EAU POTABLE :

Grâce à l'action du Syndicat des eaux, que la commune remercie au passage, la mise en conformité de l'alimentation en eau potable du hameau de la Barotte a été réalisée à la satisfaction de ses habitants.

CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 11 NOVEMBRE :

Toute la population du village est invitée à assister au dépôt de gerbe, vendredi 11 novembre à 11 heures, devant le Monument aux Morts. Un apéritif sera ensuite offert à la salle des fêtes.

SAINT-PERDOUX

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

11 novembre 1918 à 11h00 : Signature de l'Armistice.

11 novembre 2011 à 11h00 : devoir de mémoire à nos « POILUS » et aux morts pour la France de toutes les guerres.

En rappel de cette heure de 14/18, seuls les chiffres sont effrayants, du jamais vu depuis 300 ans. Au total 8 500 000 morts et 16 000 000 de blessés de toutes nationalités. Terrible bilan humain car 80% de ces combattants avaient entre 15 et 49 ans (source officielle). Lourd tribut pour la France puisqu'à elle seule on dénombre 4 266 000 blessés et 1 375 000 morts : ceux portés sur les stèles de nos monuments.

Comme tous les ans, le 11 novembre à 11h00 nous irons déposer une gerbe au monument aux morts de notre commune, en leur mémoire, un devoir, un moment de rassemblement. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie dans la salle des fêtes.

Venez nombreux et à bientôt.

La Mairie

BOISSE

MAIRIE DE BOISSE

Ouverture le lundi et le jeudi de 13h30 à 18h00

Contact : Tél : 05.53.58.73.08 - Mail : commune.de.boisse@orange.fr

ÉTAT-CIVIL

*NAISSANCE : Le 17 octobre 2011 est née à Bergerac, Zoé CAMINADE, nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents, Marie DELMAS et Laurent CAMINADE.

SECHERESSE

Pour demander le classement de notre commune en catastrophe naturelle pour l'année en cours, il faut recenser les habitations et bâtiments agricoles ayant subi des dommages.

Si vous êtes concernés par ce phénomène merci de vous rapprocher de la Mairie.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Pour tous renseignements concernant la salle des fêtes merci de contacter Madame Béatrice CONTE, Conseillère Municipale responsable de la salle et du planning des locations.

Tél : 05.53.58.73.37.

CONNE-DE-LABARDE

INFORMATIONS MUNICIPALES

*FERMETURE DE LA MAIRIE :

La mairie de Conne de Labarde sera fermée du 31 octobre 2011 au 4 novembre 2011.

*HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE : RAPPEL

La mairie est ouverte le LUNDI de 16H à 19 H et le JEUDI de 13H30 à 16H

*LOGEMENT COMMUNAL :

Le logement communal de Conne de Labarde est libre. Pour tout renseignement, merci de s'adresser à la mairie.

MONMARVÈS

CÉRÉMONIE 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre à 10h15, au cimetière, de Monmarvès, cérémonie et dépôt de gerbe par l'Association Combattants Algérie, Tunisie, Maroc.

ÉTAT-CIVIL

Marianne LAURENT, la petite fille de Bernard LELASSEUX, notre premier adjoint, a la joie de vous faire part de la naissance de son petit frère, qui a vu le jour le 16 septembre 2011 à l'hôpital de Bury Saint Edmunds (Grande-Bretagne). Toutes nos félicitations aux parents et grands-parents, et nos vœux de bonheur pour les enfants.



MEMENTO

Heures d'ouverture de la mairie

Mardi de 09 h - 12 h, 14 h - 18 h,

Vendredi de 09 h à 12 H.

Tél : 05.53.58.79.55 Mél : plaisance.mairie@wanadoo.fr

Site : www.plaisance24.com

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter en 2012, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le **31 décembre 2011**. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans domiciliés à PLAISANCE.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire. Prière de s'adresser à la Mairie.

L'élection du Président de la République aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2012. Les élections législatives se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin 2012.

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE

La Municipalité de PLAISANCE invite les habitants à assister aux cérémonies du souvenir de l'armistice du 11 Novembre 1918 :

10 H Dépôt de gerbes au monument aux morts de Mandacou,

10 H 30 Dépôt de gerbes au monument aux morts de Falgueyrat,

11 H Dépôt de gerbes au monument aux morts d'Eyrenville,

11 H 30 Un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

ARBRE DE NOËL

Une date à ne pas oublier !

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle fois, les clowns « **Les Rigoloss** », **Vendredi 09 Décembre 2011 à partir de 20 H** à l'occasion de l'arbre de Noël pour un spectacle d'environ 1 heure. Rires garantis pour les petits et les grands !!!

La soirée s'achèvera par la traditionnelle visite du Père Noël !!!

SAINT-LEON D'ISSIGEAC

INFORMATION MUNICIPALE – AVIS REUNION PUBLIQUE

Dans le cadre du contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif sur notre commune à partir du mois de novembre, il vous est proposé une réunion publique d'information, le

16 novembre 2011 à 18h30

A la mairie de St Léon d'Issigeac,

En présence du responsable de la SAUR, de la technicienne en charge des contrôles et du Président de la Communauté de Communes (cf page 2).

Restant à votre disposition pour tout autre renseignement et comptant sur votre présence,

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE 11 NOVEMBRE

Afin de perpétuer le souvenir,

Le maire et son conseil municipal vous invitent à assister à la cérémonie commémorative de l'armistice, le **Vendredi 11 Novembre à 11 h 30** au Monument aux Morts.

Le dépôt de gerbe sera suivi d'un pot de l'amitié offert par la municipalité à la salle du conseil de la mairie.

Le Maire, Gérard SIMON

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

* **Secrétariat de mairie** : La Mairie est ouverte au public les lundis de 9 h 00 à 13 h 00 et les jeudis de 13 h 30 à 17 h 30.

Tél / Fax : 05 53 24 33 70 - e-mail : mairie.saintaubindelanquais@wanadoofr

* **Horaires d'ouverture de l'agence postale** :

Vous y trouverez aussi le dépôt de pain, les journaux Sud-Ouest et Démocrate.

L'agence postale est ouverte : du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 30 et le samedi de 10 h 30 à 12 h 30. Tél : 05 53 22 84 98.

****POINT LECTURE** : Un point lecture est à votre disposition depuis le 14 octobre 2011. Il est situé dans les locaux de l'Agence Postale Communale. Il permet aux personnes domiciliées à Saint-Aubin de Lanquais ainsi qu'aux habitants des communes avoisinantes, la consultation sur place et l'emprunt de documents. Ce service est gratuit.

Le point lecture est approvisionné en fond par la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Dordogne. Les jours et horaires d'ouverture sont ceux de l'Agence Postale.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

TRI SELECTIF

Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale, mais aussi vous débarrasser de vos vieilles piles usagées en venant les déposer à l'agence postale communale. Un récipient a été installé à cet effet. Il est accessible aux jours et heures d'ouverture de l'agence postale.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Nous nous réunirons le vendredi 11 novembre au monument aux morts de la commune à 11 h 30.

PETIT RÉPERTOIRE DE LA COMMUNE (suite)

Notre commune est petite mais pleine de ressources.

Le mois dernier nous avons publié la liste des entreprises de la commune... Il faut la remettre à jour !

Maçonnerie, tailleur de pierres, restauration :

Mr BOUGRASSA Mohamed - auto-entrepreneur - « le bourg » - Tél : 05 53 73 18 64

Ce répertoire n'est peut-être pas complet. A vous de contacter la mairie afin que nous vous insérions dans ce répertoire.

RICHESSSE ORNITHOLOGIQUE DU SITE « LES PRES NOIRS » - ST AUBIN DE LANQUAIS

Document destiné aux particuliers, associations ou collectivités soucieux de préserver des milieux, devenus rares, favorables à la préservation de la biodiversité.

1°) le milieu

Zone desservie par un chemin de terre public , à l'écart des voies de circulation importantes, à mi-chemin entre les villages de Saint-Aubin de Lanquais et de Faux, elle présente également l'avantage de se situer à la frontière de deux milieux écologiques très différents, le *Plateau d'Issigeac*, grande zone « ouverte » céréalière, connue pour sa richesse en espèces animales et végétales particulières, et *la Forêt de Lanquais*, vaste massif forestier couvrant le versant sud de la vallée de la Dordogne. On connaît la richesse de ces zones de lisières, capables d'accueillir des espèces très différentes qui tirent profit des deux milieux.

De plus, la végétation de ce site est, elle aussi, intermédiaire entre des milieux très ouverts et un milieu forestier. Cultures et zones incultes s'y côtoient avec harmonie : vergers de pruniers, vigne, blé et orge, colza, luzerne, prairies naturelles et artificielles, pâtures et prairies de fauche, mais aussi bosquets de feuillus ou de résineux, truffières aménagées, mares, tout cela constituant une mosaïque de parcelles diversifiées bordées le plus souvent par un maillage assez serré de haies de chênes, frênes, cornouillers, alisiers, églantiers, prunelliers...ainsi que d'arbres isolés.

RICHESSSE ORNITHOLOGIQUE DU SITE « LES PRES NOIRS » - ST AUBIN DE LANQUAIS (SUITE)

La richesse de ce milieu ne laisse d'ailleurs personne indifférent puisque, au-delà des amateurs de nature, d'autres usagers en profitent : promeneurs à pied ou à vélo, mais aussi chasseurs qui, connaissant son potentiel, utilisent cette zone pour y effectuer des lâchers de gibiers, faisans, perdrix ou lièvres... On peut évidemment remarquer que les agriculteurs propriétaires ont toujours eu soin de préserver sa qualité paysagère et biologique.

La présente note est essentiellement consacrée aux oiseaux mais un travail équivalent pourrait être réalisé sur les chiroptères (les chauves-souris) dont de très intéressantes populations ont été signalées sur ce secteur ; il en est de même pour les insectes et les plantes.

2°) richesse ornithologique

Depuis des années, les amateurs d'oiseaux de la région s'y retrouvent pour observer, notamment au printemps, des espèces qu'ils ont peu l'occasion de rencontrer ailleurs. La liste de ces espèces est consultable sur le site collaboratif de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Aquitaine : www.Faune-aquitaine.org.

A noter, parmi les espèces nicheuses, la Fauvette orphée, quasiment seule donnée pour toute l'Aquitaine pendant de longues années, et aujourd'hui absente. Oiseau plutôt méditerranéen, sa présence, rare dans nos régions, est souvent jugée comme un bon indicateur de qualité des milieux bocagers.

Il faut ajouter quelques espèces, autrefois présente sur le Plateau d'Issigeac, et donc vraisemblablement sur ce site, et disparues aujourd'hui de toute la zone : Outarde canepetière et Bruant ortolan notamment. Quant au Busard cendré, encore bien représenté il y a peu, nous n'en trouvons plus depuis 2010...

3°) destructions

Pendant l'hiver et le printemps 2008 et plus encore un an plus tard, un agriculteur de la région détruisait sur ce site plusieurs centaines de mètres de linéaires de haies, arrachées ou brûlées, notamment celles bordant le chemin communal, et « calibrant » les fossés qu'il bordait de clôtures de fils de fer barbelés. A partir de ce moment-là, plusieurs espèces ne devaient pratiquement plus être notées dans le secteur, notamment la Fauvette orphée, déjà mentionnée, mais aussi le Bruant proyer, la Linotte mélodieuse ou encore la Pie-grièche, écorcheur, pour ne citer que des espèces sensibles.

Quand certains ne voient dans les haies que des obstacles à l'agriculture, on peut en rappeler ici quelques avantages : brise-vent, ombrage pour le bétail, thermo-régulation, barrage anti-érosion retenant les sols, « filtre » retenant les intrants, abri pour les prédateurs auxiliaires des cultures, ressource en bois, intérêt paysager, et bien d'autres. On sait aussi que si les cultures sont concurrencées à proximité immédiate de la haie, le solde est au contraire, positif pour la productivité sur l'ensemble de la parcelle, essentiellement par l'effet brise-vent.

Parmi les raisons qui peuvent expliquer ces destructions, on connaît tous les effets néfastes du remembrement. Il faut aussi remarquer les effets pervers de la PAC (Politique Agricole Commune) qui, en retranchant les zones de haies des surfaces aidées, ont encouragé certains agriculteurs à arracher à tout va et à mettre en culture. La graphiose de l'orme, arbre majeur du bocage de nos régions a aussi servi de prétexte à l'arrachage total des alignements qui les contenaient. L'augmentation constante de la taille des machines agricoles entretient également ce phénomène.

Il est dommage que certains agriculteurs ne fassent pas un calcul simple qui leur permettrait de voir qu'économiquement, les achats d'engrais, pesticides divers (insecticides, raticides, fongicides...) sont beaucoup plus coûteux que l'entretien d'une haie apportant les mêmes avantages tout en préservant la bio-diversité.

Enfin, depuis fin 2009, une loi en faveur des espèces animales protégées (c'est à dire, pour les oiseaux, toutes celles qui ne sont pas considérées comme gibier ou « nuisibles ») protège également leurs habitats et, dans certaines conditions, la destruction de ces habitats peut être sévèrement punie.

Michel HOARE, Castillonès le 25 mai 2011

RÉPERTOIRE

Mairie : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

La poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Taxi : Jo le taxi tel : 05 53 57 48 99

Médecin : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

Kinésithérapeutes - Ostéopathes : M. Poirier ; Mlle Garcin tel : 05 53 22 89 05

Infirmier : M. Adelaïde tel : 05 53 23 35 72 ou 06.76.82.89.76.

Sage femme : Mme Perpère tel : 05 53 63 90 50 ou 06 22 73 49 47

INFORMATIONS

Armistice

Le 11 novembre à 11h30 nous nous réunirons devant le monument aux morts pour une cérémonie du souvenir, puis nous terminerons par un vin d'honneur ; à bientôt !

Nouvelle installation à Bouniagues

Le garage ROUSSEAU, nouvellement installé dans la zone artisanale, a ouvert ses portes le 25 octobre dernier.

Pour maintenir votre véhicule au meilleur de sa forme, prenez rendez-vous au : 05 53 61 63 10.

Ouverture d'un CENTRE LUXO

Le centre du bien être est situé au premier étage de la maison paramédicale où M. Adelaïde vous propose une aide à l'arrêt au tabac, une aide à la perte de poids, soulagement des effets de la ménopause et bien d'autres cures.

Ces cures sont exclusivement sur rendez-vous : 05 53 23 35 72

Plus de renseignements sur : www.luxomed.com

La ludothèque est venue à Bouniagues le 27 octobre

La venue de la Ludothèque à Bouniagues a remporté un vif succès. Expérience à renouveler nous attendons avec impatience le prochain passage.

Association CLUB DECO

L'association "club déco" qui se retrouve tous les mercredi soir vous propose aussi des journées et des week end de scrapbooking (réalisation de pages ou d'albums autour de la photo)

Voici le planning des journées:

dimanche 23 octobre - dimanche 5 février - dimanche 6 mai

Nous organiserons un week-end soit "une crop" le 17 et 18 mars

Et pour les enfants un atelier pour la fête des mères le samedi 26 mai

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Valérie au 0553587571

SAINT-CERNIN-DE LABARDE

INFORMATIONS MAIRIE

N° UTILES

Tél : 05.53.24.36.80. Fax : 05.53.22.47.08.

HORAIRES du Secrétariat

MARDI après midi : 13 h 30 à 16 h 30 (fermé au public)

JEUDI matin : 9 h 00 à 12 h 30

VENDREDI matin : 9 h 00 à 12 h 30 après midi : 16 h 30 à 18 h 30

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

-----✂-----✂-----✂-----

HORAIRES à L'AGENCE POSTALE

L'Agence postale communale sera désormais ouverte le :

Lundi : 13 h 30 à 16 h 30

Mardi : 9 h 00 à 12 h 00

Jeudi : 9 h 00 à 12 h 00

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00

Samedi : 10 h 00 à 12 h 00

Tél : 05.53.27.38.13.

Un point lecture est également à votre disposition.

Les Horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de l'Agence Postale.

-----✂-----✂-----✂-----

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Elle se tiendra à 11 h 00 sur la place du monument aux morts de St Cernin de Labarde et sera suivie du verre de l'amitié.

AGENCE POSTALE

Attention votre agence postale communale sera fermée le VENDREDI 4 NOVEMBRE et le MARDI 8 NOVEMBRE 2011

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La prochaine collecte, en raison du VENDREDI 11 NOVEMBRE, sera effectuée le JEUDI 10 NOVEMBRE.



MUNICIPALITÉS DU CANTON : INFORMATIONS COMMUNES

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

A tous les nouveaux habitants du canton d'Issigeac

Nous vous informons, ou vous rappelons,
que vous devez vous inscrire sur les listes électorales de votre commune de domicile
avant le 31 décembre 2011.

Votre inscription n'est pas automatique.

Munissez-vous d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile et rendez vous à la Mairie de votre commune afin de demander votre inscription sur les listes électorales de l'année 2012.

RECONNAISSANCE ÉTAT CATASTROPHE NATURELLE SECHERESSE 2011

Chaque commune peut entamer une procédure de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en raison de la sécheresse 2011. Pour cela, il est nécessaire dans un premier temps, que tous les particuliers ayant subi des dommages sur leurs maisons d'habitations ou leurs bâtiments privés, contactent leur Mairie de domicile afin de se faire recenser (courrier +photos).
Attention, cette démarche ne constitue pas une demande officielle d'indemnisation ou de prise en charge. Elle est nécessaire pour que chaque commune puisse demander son classement en reconnaissance d'état de catastrophe naturelle.

INFORMATIONS DU CANTON

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Liste des assistantes et assistants maternels agréés sur le canton d'Issigeac au 1^{er} novembre 2011

- *FAUX (24560) :
 - *Mme IUNG Catherine « Le Plantier »
 - *Mme MAHIEU Brigitte « rue Neuve »
 - *Mme VIDOTTO Simone « La Cabanne »
- *ISSIGEAC (24560) :
 - *Mme CLEUET Virginie « La Loge du Prévôt »
 - *Mme DUBOIS Liliane « La Croix de l'Orme »
 - *Mme HOUDEBERT Nicole « Rue du Dr Perrin »
 - *Mme CLARET Cristelle « 2 La Loge du Prévot »
- *MONMADALES (24560) :
 - *Mme MIARA Géraldine « Les Montets »
- *MONSAGUEL (24560) :
 - *Mme BIGOT Angélique « Maison Neuve »
 - *Mme DANIEL Sandra « Ecole »
- *PLAISANCE (24560) :
 - *Mme GRAZIOTIN Danièle « Les Merles »
 - *Mme LONCHAY Estelle - Eyrenville
 - *Mme MONCHANY Josiane « Foussal »
 - *Mme MORRIS Luisa « Maison Neuve »
 - *Mme BRUGIERE Valérie « Gastebourse »
- *SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS (24560) :
 - *Mme OLIT Marie-Célestine « Le Maragnac »
 - *Mme DONSIMONI Marina « Phénix »
- *SAINT-CERNIN-DE-LABARDE (24560) :
 - *Mme IZAC Carine « Mangraine »
- *SAINT LEON D'ISSIGEAC (24560) :
 - *Mme CHALON Jacqueline « Rte de Naussanes »

AGRAFAGE DE LA PETITE GAZETTE

Prochaine après-midi pour agraffer la gazette :
MARDI 29 NOVEMBRE 2011
à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de
14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s

PERMANENCE DE DANIEL GARRIGUE

(sous toutes réserves de modification) -
E-mail : garrigue.daniel.depute@wanadoo.fr
Tel : 05.53.27.65.35 - Fax : 05.53.58.22.31

LUNDI	14 NOVEMBRE
11H00	ISSIGEAC

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (SEMAINES ET JOURS FÉRIÉS) NOVEMBRE/DECEMBRE 2011

La pharmacie de garde assurera la permanence du samedi 19h au lundi 9h. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

NOVEMBRE:	☞ Du 05 au 11 novembre (11 nov inclus)	☞ LALOUX/Issigeac	☎05.53.58.70.04
	☞ Du 12 au 18 novembre	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎05.53.58.70.10
	☞ Du 19 au 25 novembre	☞ CASTANG/Castillonnès	☎05.53.36.80.11
	☞ Du 26 novembre au 02 décembre	☞ MONDERER/Villeréal	☎05.53.36.00.08
DECEMBRE:	☞ Du 03 au 09 décembre	☞ LALOUX/Issigeac	☎05.53.58.70.04
	☞ Du 10 au 16 décembre	☞ CASTANG/Castillonnès	☎05.53.36.80.11
	☞ Du 17 au 23 décembre	☞ MONDERER/Villeréal	☎05.53.36.00.08
	☞ Du 24 au 30 décembre (25 déc inclus)	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎05.53.58.70.10
	☞ Du 31 déc au 06 janv (1 ^{er} janv inclus)	☞ MONDERER/Villeréal	☎05.53.36.00.08

PAROISSE SAINT-MARTIN-DE-VIGNES

NOVEMBRE 2011 - Tel : 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)

<u>Mardi 1^{er} novembre</u> <u>Toussaint</u>	- 09h30 - Bouniagues	<u>Dimanche 06 novembre</u>	- 09h30 - Issigeac
	- 09h30 - Sigoulès		- 11h15 - Eymet
	- 11h00 - Issigeac	<u>Vendredi 11 novembre</u> <u>Armistice</u>	- 11h00 - Issigeac
	- 11h15 - Eymet		- 11h00 - Eymet
	- 15h00 - Monmarvès (Cimetière)	<u>Samedi 12 novembre</u>	- 17h30 - Monestier
	- 16h30 - St Capraise d'Eymet	<u>Dimanche 13</u>	- 09h30 - Conne-de-Labarde
<u>Mercredi 2 novembre</u> <u>Les Fidèles Défunts</u>	- 10h30 - Rouquette		- 11h15 - Eymet
	- 10h30 - Mandacou	<u>Samedi 19 novembre</u>	- 17h30 - Sigoulès
	- 16h30 - Ste Eulalie	<u>Dimanche 20 novembre</u>	- 09h30 - Issigeac
<u>Jeudi 03 novembre</u>	- 17h00 - St Aubin de Cadelech		- 11h15 - Eymet
<u>Vendredi 04 novembre</u>	- 17h00 - Cogulot	<u>Samedi 26 novembre</u>	- 17h30 - Flaageac
<u>Samedi 05 novembre</u>	- 17h30 - Sigoulès	<u>Dimanche 27 novembre</u>	- 09h30 - Faux
			- 11h15 - Eymet

DÉPÔT DES ARTICLES

LA PETITE GAZETTE :

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois de **DECEMBRE 2011** doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr) avant le **MARDI 22 NOVEMBRE 2011** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois de JANVIER 2012.

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

☞ Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins d'Eymet / Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde

DECHETTERIE D'ISSIGEAC

HORAIRES D'HIVER

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés
Tél/Fax : 05.53.73.34.46



HIVER : 1 ^{er} octobre - 31 mars	
Lundi et Mardi	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h
Vendredi	14h - 17h
Samedi	10h - 12h / 14h - 17h

REPERTOIRE

- ☞ BIBLIOTHEQUE- Issigeac ☎ 05.53.58.70.32
- ☞ CANTINE école : ☎ 05.53.73.30.07
- ☞ CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC : ☎ 05.53.58.73.83
- ☞ CENTRE MEDICO DENTAIRE : ☎ 05.53.58.71.33
- ☞ Commission Cantonale Agricole (Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)
- ☞ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ISSIGEACOIS ☎ 05.53.57.24.54
- ☞ DECHETTERIE : ☎ 05.53.73.34.46
- ☞ ÉCOLE Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71
- ☞ GENDARMERIE : ☎ 05.53.73.52.80
- ☞ INFIRMIÈRES et INFIRMIERS :
 - ☞ LA POSTE : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49
 - Distribution : ☎ 05.53.22.70.29
 - ☞ MAIRIE d'Issigeac : ☎ 05.53.58.70.32
 - ☞ Ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30. Le Mercredi de 13h30 à 19h00.
 - ☞ MAISON DE RETRAITE YVAN ROQUE : ☎ 05.53.74.64.00
 - ☞ OFFICE DU TOURISME : ☎ 05.53.58.79.62
 - ☞ PEDICURE-PODOLOGUE : Madame GLORIEUX. Sabine ☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92
 - ☞ POMPIERS : ☎ 18
 - ☞ PRESBYTERE D'EYMET: ☎ 05.53.23.82.10
 - ☞ S.A.U.R à Colombier : ☎ 05.53.54.60.38
 - ☞ S.I.A.S : AIDES MENAGERES - REPAS A DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI AU VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎ 05.53.58.70.90
 - ☞ SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE D'ISSIGEAC (SVS) et GARDERIE: ☎ 05.53.24.98.46.

- ☞ Carole BICHON - rue des Petites Boucheries à ISSIGEAC ☎ 05.53.74.85.58
- ☞ Christine MARTIN-WERBEKE, Françoise CHARRIER à FAUX ☎ 06.88.20.28.57
- ☞ M. ADELAIDE- à BOUNIAGUES ☎ 05.53.23.35.72
- ☞ KINESITHERAPEUTES :
 - ☞ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac)
 - ☞ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac) ☎ 05.53.24.12.37
 - ☞ Madame WEBER Brigitte (Bardou) ☎ 05.53.73.19.74
 - ☞ M. POIRIER et Mlle GARCIN (Bouniagues) ☎ 05 53 22 89 05
 - ☞ SAGE FEMME à Bouniagues : Fabienne PERPERE ☎ 06 22 73 49 47
- ☞ VETERINAIRE : Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS « Chantalouette » 24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

- ☞ CARS BLEUS (Tél : 05.53.23.81.92)
- ☞ TAXI Raymond Issigeac-Faux: ☎ 05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39 (transports de malades assis conventionné toutes caisses)

PERMANENCES DIVERSES

- ☞ ASSISTANTE SOCIALE :
 - ☞ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89
 - ☞ CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC ☎ 05.53.57.19.63
 - ☞ M.S.A : Le mercredi sur rendez-vous au : 05.53.02.67.00



ISSIGEAC

AMICALE LAÏQUE – COOPÉRATIVE SCOLAIRE**ANIMATION SOCIOCULTURELLE : CIRQUE-THÉÂTRE CHANTANT**

Nous sommes heureux d'accueillir, cette année, le théâtre de la Gargouille pour 4 jours d'animations du mercredi 16 au samedi 19 novembre, sur le parking de l'école

La troupe y posera ses 6 caravanes, ses 4 camions, son chapiteau-yourte chauffé et sera parmi nous du 13 au 21 novembre. Nous leur souhaitons la bienvenue à ISSIGEAC.

Programme des animations :**MERCREDI 16 NOVEMBRE :**

Ateliers de pratiques artistiques gratuits, ouverts à tous les publics enfants et adultes

NATURE DES ATELIERS	PUBLIC ATTENDU	HEURES
Découverte théâtre	de 3 à 6 ans	de 9h30 à 10h15
	de 7 à 11 ans	de 10h30 à 11h30
	de 12 à 15 ans	de 14h00 à 15h30
Cirque	Tout public	de 16h00 à 17h30
Théâtre	Adultes	de 18h30 à 20h00
Chant - Voix	Tout public	de 20h30 à 21h30

Parents, grands-parents, nounous, taties et tontons, cousins, cousines... :

- accompagnez les enfants faire des découvertes, partager de nouvelles activités
- venez vous aussi vous initier, passer un moment de convivialité dans un contexte inhabituel.

JEUDI 17 et VENDREDI 18 NOVEMBRE EN JOURNEE :

Spectacles réservés aux enfants des écoles maternelles et primaires, en lien avec les enseignants

VENDREDI 18 NOVEMBRE A 20 H 30 :

ATTACK BITTUME : CIRQUE-CHANT-THEATRE ,
Couleur, poésie, ambiance musicale très tzigane (*spectacle tout public, à partir de 3 ans*)

SAMEDI 19 NOVEMBRE A 20 H 30**SOIREE CABARET**

Christine GOOD nous emmènera dans son tour de chant mêlant des reprises de classiques de la chanson française à des créations originales qui nous feront passer un bon moment récréatif et convivial.

Vous trouverez buffet et buvette sur place pour chacune de ces deux soirées.

TARIFS	1 soirée	2 soirées
Adultes	8.00 €	10.00 €
12 - 16 ans	5.00 €	8.00 €

Ces animations culturelles, en dehors des périodes estivales, s'adressent prioritairement « aux gens d'ici ». Elles sont soutenues par le Conseil Général de la Dordogne, la Région Aquitaine, Leader. La Commune d'ISSIGEAC s'y associe aux côtés de l'Amicale Laïque, organisatrice, de la Coopérative Scolaire et du Syndicat à Vocation Scolaire. Nous vous espérons nombreux à venir profiter de ces instants de détente sous un chapiteau chauffé. (pas de réservations, les tickets sont vendus sur place, placement libre assis sur gradins)

AMICALE LAÏQUE – COOPÉRATIVE SCOLAIRE (SUITE)

BILAN DU VIDE ARMOIRE DU 16.10.2011

37 exposants se sont partagé les 122 m/l mis à disposition sous le chapiteau et en extérieur.

Le beau temps a permis à tous de passer une bonne journée, les visiteurs étaient au rendez-vous et chacun est reparti satisfait : contents des achats effectués ou sollicitant déjà un emplacement pour le vide armoire de printemps...

Pour ma part, je tiens tout particulièrement à remercier la trentaine de bénévoles, adhérents à l'amicale ou non, qui ont prêté main forte pour permettre la réussite de cette manifestation. Ils ont pris des inscriptions depuis le mois de juillet, préparé les tracts publicitaires, contacté les journaux, les radios, sillonné les marchés environnant pour y poser les affichettes, monté le chapiteau, réceptionné, trié et parfois lavé les vêtements donnés, mis en place les stands par traçage ou installation des tables, cabines d'essayage, accueilli les exposants dès 7h00 dimanche matin, tenu le stand de l'amicale laïque tout au long de la journée, géré la buvette, remis tout en place et démonté le chapiteau.

La journée s'est terminée vers 19h30. Chacun est reparti avec le sentiment d'avoir favorisé un lien social qui se tisse dans cette manifestation.

L'association du Tennis s'associe à nous en assurant la partie «alimentaire» de la journée.

Merci d'avoir prêté attention à toutes ces informations

C. LETOURNEUR, Présidente de l'amicale laïque

SAINT-CERNIN-DE-LABARDE

SAMEDI 26 novembre 2011

A 20h30

Le Comité des Fêtes, à la Salle des Fêtes du village, organise un :

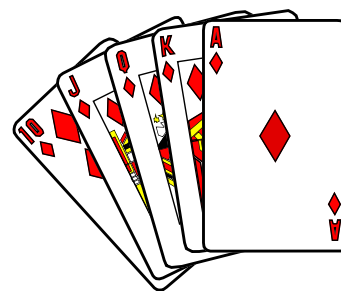
Concours de belote



Nombreux lots tels que
Canards gras
rôtis de bœuf,
rôtis de porc, gâteaux,
vins, etc. ...

**Tout le monde
sera récompensé.**

Buvette avec saucisses grillées, soupe au fromage



ISSIGEAC

LE ROSEAU ISSIGEACOIS

Assemblée Générale le vendredi 18 novembre 2011 à 20H30 à la salle du Conseil de la Mairie d'Issigeac.

Présence indispensable. Nouveau : carte sur internet

Information à nos amis pêcheurs: Pêche interdite sur l'étang de la Nette par la fédération départementale en raison du niveau d'eau excessivement bas

MONSAGUEL

AMICALE LAÏQUE

SAMEDI 05 NOVEMBRE 2011 à partir de 19h30

REPAS PAELLA (Dansante)

Menu : Apéritif, salade de gésiers, paella, fromage, dessert, vin.

20€ tout compris. 10€ par enfant de moins de 12 ans.

(APPORTEZ VOS COUVERTS SVP)

Réservations impératives en contactant le soir : Solange LASSERRE au 05.53.24.69.19 ou Elisabeth DELMAS au 05.53.58.33.66 ou Martine BIGOT au 05.53.58.75.31.

ARBRE DE NOËL DES ENFANTS DE MONAGUEL

Le samedi 17 décembre dans l'après-midi.

CONNÉ-DE-LABARDE

AMICALE LAÏQUE

Tous les habitants de Conne de Labarde sont cordialement invités à participer à l'Assemblée Générale de l'Amicale Laïque qui aura lieu

le vendredi 04 novembre à 20h30 à la salle des fêtes.

Nous comptons vivement sur la présence de chacun !

SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

CONCOURS DE BELOTE

SOUPE AU FROMAGE



Dates à retenir	organisation
Vendredi 18 novembre 2011	comité des fêtes
Vendredi 16 décembre 2011	amicale des propriétaires et chasseurs
Vendredi 20 janvier 2012	comité des fêtes
Vendredi 17 février 2012	amicale des propriétaires et chasseurs

Prix de l'engagement : 7 euros par personne - Buvette - Nombreux lots : Canards gras - Jambons - rôtis de bœuf - longes de porc - bouteilles - gâteaux. 1 lot à chaque participant

ISSIGEAC

ASSOCIATION DES RETRAITÉS AGRICOLES DU CANTON D'ISSIGEAC

L'Assemblée Générale aura lieu le jeudi 1^{er} décembre 2011 à la salle du Conseil de la Mairie d'Issigeac à 10h30. Compte-Rendu, Bilan, Prévisions.

A la suite de la réunion il est prévu un repas (20€). Prière de s'inscrire avant le 20 novembre aux numéros suivants : C. Eyrignac (05.53.24.32.27) ou G. Veyssy (05.53.58.75.20) ou M. Provost (05.53.58.72.46).

- Les 2 déplacements à l'extérieur contre le COPO et Thiviers s'étant soldés par deux échecs mais avec les 2 bonus défensifs, la réception de Montignac s'annonçait difficile. Mais notre équipe première se révoltait en l'emportant sur le score sans appel de 22 à 7. Le dimanche suivant, le COPO passait aussi à la trappe (49-12) avec le bonus offensif pour l'UAI. Nous voici donc en 2^{ème} position derrière Montignac. Il restera pour octobre la réception de Thiviers le 30/10. Une victoire avec bonus nous mettrait sur la voie de la qualification pour la poule de 1^{ère} série.
- L'équipe réserve connaît un parcours plus délicat. Avec une victoire et 2 points de bonus, elle est en 3^{ème} position. En tout état de cause, elle suivra le sort de la Première pour la poule de 1^{ère} série.
- L'infirmerie est pleine : 8 blessés actuellement. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement. Il faut dire que les terrains secs sont responsables, pour une bonne part, de ces blessures. A cet effet, avec le concours de la Mairie, un forage aux Eyères a permis de tomber sur une nappe d'eau d'un débit suffisant pour permettre l'arrosage des terrains après que l'UAI ait fourni la pompe, la tuyauterie et l'enrouleur. On a vu ainsi reverdir la pelouse du terrain d'honneur dès la venue de Montignac.
- Ecole de rugby - le programme de novembre :
 - Moins de 11 ans : 05/11, tournois à Bergerac. 12/11 : entraînement à Issigeac. 26/11 : tournois à Vergt.
 - Benjamins et Minimes 1 : 05/11, tournois au Bugue. 19/11 : tournois à Montignac.
 - Minimes 2 : 05/11, tournois à Bergerac. 19/11 : tournois de Lot-Lémance.Parents, si vos enfants ont été conquis par la Coupe du Monde de Rugby, n'hésitez pas à les inscrire à l'école de rugby auprès de Nathalie Chansard (06 77 89 15 30).
- Séniors :
 - Le 30/10 à Issigeac : UAI - Thiviers
 - Le 06/11 à Montignac : Montignac - UAIA l'issue de cette phase de brassage, les poules de 1^{ère} et 2^{ème} série seront connues, le calendrier sera établi et publié par le P.A. Le 1^{er} match aura lieu le 20/11.



Site : www.ua-issigeac.new.fr

Courriel : uai.xv@orange.fr

SAINT-LEON D'ISSIGEAC / BARDOU

LE FOYER RURAL SAINT-LEON / BARDOU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 13 novembre 2011, à 9h30 à la mairie de St Léon.

Ordre du jour

Compte rendu des activités 2011

Rapport financier

Projets pour l'année 2012

Questions diverses

L'assemblée générale se terminera par un apéritif.

Pour ceux qui le désirent nous proposons un déjeuner au restaurant Chez Edith à Sainte Sabine.

Le menu sera le suivant : Feuilleté de Crevettes, Petites St Jacques et Fruits de Mer, crème d'Armagnac, Aiguillettes de Canard Gras à la crème de Girolles, Plateau de Fromages, Profiteroles Maison. (café et vins compris)

12€ pour les adhérents (et enfants de moins de 12 ans)

23€ pour les non adhérents

Comptant sur votre présence

Le président, Loïc Vergniaud

Réservation jusqu'au 8 novembre au 05.53.58.09.01

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET TALENTS D'ISSIGEAC EN FÊTES

FAIRE-PART DE NAISSANCE :

Les commerçants d'Issigeac sont heureux de vous annoncer la naissance de l'ACTIF : Association des Commerçants et Talents d'Issigeac en Fêtes. Cette association loi 1901 est née le 11 octobre 2011.

- Poids : 15 membres à ce jour

- Taille : Celle de notre envie de contribuer à animer Issigeac

Vos visites à la nouvelle née sont possibles lors de la prochaine réunion du 18 Novembre 2011 à 12h30. Vous pouvez aussi contacter sa présidente Christine Gileni de Bio et Terroir 1 place de l'église à Issigeac au 05.53.57.28.11 ou ac.issigeac@gmail.com

APPEL AUX ADHESIONS :

Commerçants, artisans, et tous les actifs d'Issigeac vous êtes les bienvenus dans l'association ACTIF. Le but de l'ACTIF est de représenter des adhérents dont la volonté est de dynamiser la vie du canton d'Issigeac, en participant aux animations ou proposant de nouvelles idées. La première commencera début décembre avec des illuminations et décorations de Noël ensuite nous proposerons un programme d'animations le 17 décembre 2011. Le montant de l'adhésion est de 60€ pour 2011-2012. Le trésorier Jean-Marie Roubaud vous accueillera au Tasse Vin 20 Grand Rue à Issigeac.

APPEL AUX HABITANTS D'ISSIGEAC : Chers Issigeacois, L'ACTIF vous propose de contribuer à l'amélioration des illuminations et décorations du village pour décembre 2011. Pour cela vous pouvez apporter les décorations que vous n'utilisez plus aux commerçants membres de l'association ou à l'office de tourisme d'Issigeac, jusqu'au 15 Novembre 2011.

APPEL AUX ARTISTES : Chers artistes, L'ACTIF souhaite vous inviter à exposer une de vos œuvres dans le commerce d'un adhérent de l'association, ayant à cœur de mettre en valeur une œuvre hors de son contexte habituel et de tisser des liens entre commerçants, artistes et visiteurs. Erika Umbrasaitte (portable 06.70.72.74.06) de Papillon Bohème 26 Grand Rue à Issigeac assurera la coordination entre artistes et commerçants.

ISSIGEAC

ANCIENS COMBATTANTS – prisonniers de guerre section cantonale d'Issigeac

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de notre section aura lieu à la salle du Conseil Municipal à la Mairie d'Issigeac le **MARDI 15 NOVEMBRE 2011 à 15 heures**. L'ordre du jour est le suivant : Rapport moral du Président, rapport financier du trésorier, renouvellement du bureau et élection de nouveaux membres, distribution des timbres de cotisation 2012 - 24 €/20€ (veuves) avec calendrier, questions diverses et organisation du traditionnel repas du 8 mai. **A l'issue de ce rendez-vous, le verre de l'Amitié sera offert.**

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

*10h00 : Monument aux Morts à MANDACOU

*10h30 : Monument aux Morts à FALGUEYRAT

*11h00 : Monument aux Morts à EYRENVILLE

*10h15 : Monument aux Morts à MONMARVES

*11h00 : MESSE à ISSIGEAC

*11h55 : Rassemblement Place du 8 mai 45 à ISSIGEAC

*12h00 : Allocution et dépôt de gerbes Monument d'ISSIGEAC

*12h30 : Pot de l'amitié offert par la Municipalité d'Issigeac.

POUR MÉMOIRE

Le LUNDI 5 DECEMBRE 2011

SOUVENIR DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE MORTS POUR LA FRANCE

Commémoration au monument aux morts d'ISSIGEAC

*11h45 : Rassemblement Place du 8 mai. A cette occasion pour leur rendre HOMMAGE, il serait souhaitable que les décorations soient portées.

Le Bureau,

ASSOCIATIONS – LOISIRS – ACTIVITES

Les Amis de l'école : tel : 06 70 61 55 24

Club Déco :

Tous les mercredis soirs de 20h à 22h, à la salle des fêtes, nous vous proposons des ateliers de scrapbooking (des techniques, des pages, des mini- albums), ou du scrap déco home déco, ou du loisir créatif selon les demandes des participantes.

Si vous aimez créer échanger, venez nous rejoindre.

Renseignements : Valérie : tel : 06 65 87 58 89

Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel : 06 19 81 50 52

Croqu'ant danse : les mardis soirs de 19h à 22h, le mercredi après midi pour les enfants dans la salle des fêtes ; tel : 06 71 70 68 17

Club de gym :

Deux cours : « GYM DOUCE » : les mardis et jeudis matins de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes.

Sur ces deux cours hebdomadaires, il y a un cours classique, et un cours avec matériel : élastiques, haltères, balles, ballons...

Pour tout renseignement contacter Séverine Garcin au cabinet de kiné et ostéopathie de Bouniagues au : 05 53 22 89 05.

Pétanque

Football

Renseignements au football club de monbazillac 05 53 22 49 54

Site : <http://fc-monbazillacsigoules.footeo.com>

BOURSE AUX JOUETS – LES AMIS DE L'ÉCOLE

Organisée par l'association « Les Amis de l'École »

BOURSE AUX JOUETS

BOUNIAGUES

Salle des fêtes

27 Novembre 2011

De 9h à 18h

Inscriptions du 20 Octobre au 20 Novembre

06-21-24-32-09///05-53-24-54-23 HR///05-53-22-51-29

1m=4€..... 2m=7€

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

L'assemblée générale de l'association des Amis de l'École a eu lieu le 27 septembre 2011. Une association à but non lucratif, qui permet de récolter des fonds qui vont directement aux écoles du R.P.I. de BOUNIAGUES, COLOMBIER et RIBAGNAC.

L'équipe sympathique des Amis de l'École s'est agrandie, de nouveaux parents nous ont rejoints.

Lors de cette assemblée, nous avons décidé d'une nouvelle manifestation : le dimanche 27 novembre 2011 aura lieu la première bourse aux jouets de Bouniagues. (Voir la pub...)

Voici les dates de nos autres manifestations :

Spectacle de fin d'année 2011 : Samedi 17 décembre

Loto : Samedi 11 février 2012

Vide grenier : Dimanche 20 mai 2012

Kermesse : Samedi 23 juin 2012

AÎNÉS RURAUX

Compte Rendu des activités du mois d'OCTOBRE 2011

*Mercredi 12 octobre: La première belote inter clubs de l'année 2011 / 2012 à la salle des fêtes de Monsaguel où 53 équipes se sont affrontées dans la bonne humeur avec un perdant et un gagnant. Merci à tous les participants et les bénévoles pour l'organisation de cette journée.

*Jeudi 13 octobre 2011: Journée Séniors Soyez Sport à Trélissac. 12 personnes ont participé à cette journée.

*Dimanche 16 octobre 2011 : SUPER LOTO des Aînés Ruraux à la salle des fêtes de Bouniagues. Petit Loto.

*Mercredi 26 octobre 2011 : Rendez vous à la salle Anatole France à Bergerac pour le grand Rassemblement Départemental des Aînés Ruraux de la Dordogne où 16 personnes ont participé à cette manifestation.

Activités à venir

Le CLUB des AINES RURAUX D'ISSIGEAC

Invite ses adhérents, dans le cadre d'une
rencontre Inter Clubs,

le JEUDI 03 NOVEMBRE 2011

à la salle des fêtes de MONSAGUEL

à son repas annuel animé par les Aînés Ruraux
« REPAS CHOUCROUTE »

A 10h30, CASSIOPEA vous invite à la réunion
BIEN VIEILLIR EN DORDOGNE (séance sur la
nutrition, bien dans mon assiette, bien vivre
quand on n'a plus 20 ans)

A 12h30 : REPAS

Au menu : Apéritif (cocktail de pêches et ses
amusettes), Potage (velouté de légumes),
Choucroute Royale, Salade, Fromage Munster,
Dessert. Bière, vin blanc d'Alsace, Vin rouge,
café, Mousseux, Crémant d'Alsace ;

Apporter son couvert

Prix de la journée : 20€

Soyez les bienvenus à ce repas choucroute ainsi
qu'à la séance sur la nutrition par l'association
Cassiopea de Périgueux

Bien amicalement

Le Président René Lindmann

*Mercredi 9 novembre : Belote inter clubs à 14
heures à la salle des fêtes de Monsaguel. 4 parties
de 12 donnes.

*Dimanche 20 novembre : A 14 heures, Super Loto
organisé par les Aînés Ruraux du canton d'Issigeac à
la salle des fêtes de Bouniagues. Des canards gras
avec foie et sans foie, des bons d'achats et de
nombreux autres lots de valeur.

*Vendredi 2 décembre : A partir de 12 heures à la
salle des fêtes de Monsaguel, le Club des Aînés
Ruraux ont le plaisir de vous inviter au déjeuner
animé par les Aînés **aux profit du Téléthon**. Cet
événement convivial et ouvert à tous, n'hésitez pas à
venir accompagnés de vos amis et de vos proches.
Au menu : Apéritif maison, potage velouté de
légumes, Potée Auvergnate, salade, fromage,
dessert, vin rouge et rosé. Prix du repas 18 euros.
(Apporter son couvert). Bourriche 24 lots.

Pour toutes les animations, Inscriptions et
réservations 8 jours avant la date des
manifestations au Tel: 05 53 58 70 83 ou 06 89
66 58 73 ou 05 53 61 11 54 ou 05 53 58 73 03

Information du Président : Pour vos appels téléphoniques, vous avez la possibilité de laisser un message, votre N° de Tel s'affiche mais pour me faciliter la tâche, merci de me laisser un court message tel que : « Mr ou Mme X, 1 ou 2 repas » et vous pouvez raccrocher. Merci d'avance, comptant sur votre compréhension.



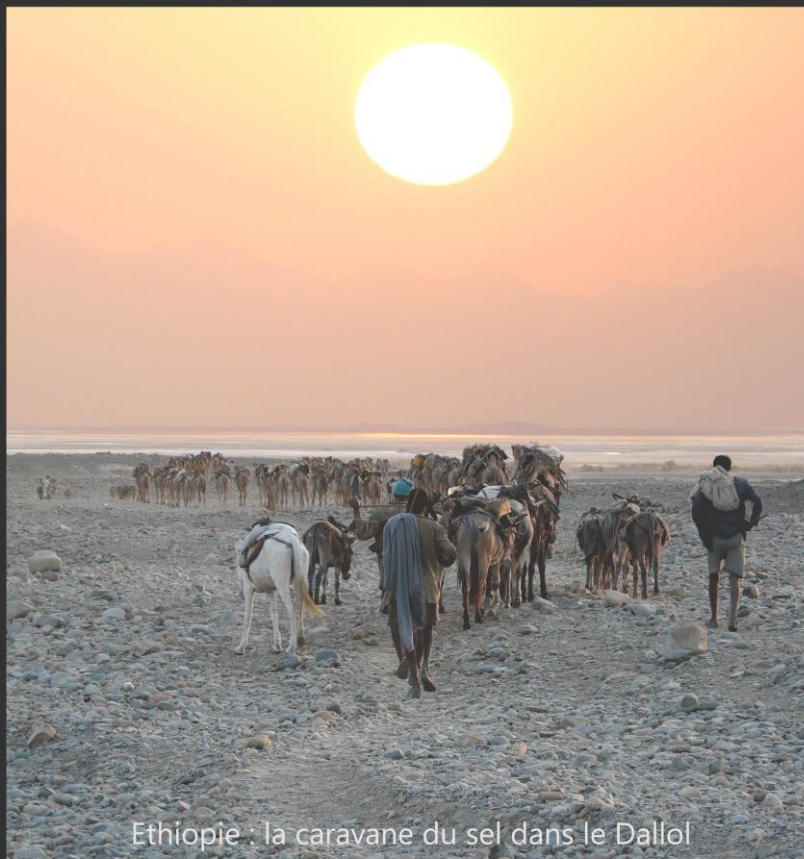
EXPOSITION - CONFERENCE

Jusqu'au 4 novembre

« **Ethiopie-Yémen : terres d'aventures, terres d'écriture** » une exposition proposée par François Claerhout et Philippe Rougé. Objets ethniques, livres anciens, personnages grandeur nature, photographies et hutte du Sud de l'Ethiopie...

Ethiopie - Yémen
Terres d'écriture Terres d'aventures

Une exposition proposée par François Claerhout & Philippe Rougé



Ethiopie : la caravane du sel dans le Dallol

Dans les salles du Caveau à Issigeac du 25 septembre au 4 novembre 2011
Office du tourisme, Place du Château, 24560 Issigeac
Du Mardi au Vendredi : 10h à 12h30 - 14h à 18 h
Samedi : 10h à 12h 30 - 14h 17h - Dimanche : 10h à 17h
05 53 58 79 62

PROCHAINE MANIFESTATION

Exposition-vente de Noël dans les salles du Caveau du 24 novembre au 4 janvier.

GUIDE TOURISTIQUE PAYS DE BERGERAC VIGNOLE ET BASTIDE 2012
ET GUIDE DE L'HERBERGEMENT 2012

Comme tous les ans, l'arrière saison est le moment pour nous de préparer la saison suivante. Nous travaillons déjà les deux guides. C'est le moment pour vous, acteurs touristiques et hébergeurs, d'adhérer à l'Office de Tourisme. Afin de mieux connaître l'ensemble des services que nous proposons, nous vous invitons à consulter le guide de l'adhérent disponible à l'Office de Tourisme. Ce document permettra de mieux nous connaître et de découvrir de nouvelles opportunités de partenariat.

Office de tourisme du Canton d'Issigeac
Place du Château - 24 560 ISSIGEAC
Tél. / Fax: 05.53.58.79.62 -
ot.issigeac@orange.fr / www.issigeac.fr

